

winter edition

N°20

DÉCEMBRE 2016

Injenouvelles



Dates à retenir

- 17 décembre : Arbre de Noël Pont Loby
- 18 février : Match de Hockey
- Mars : Repas à thème
- 19 mai : Handinum Neurob Kursaal
- 4 juin : Neurofête Kursaal



Edito

En 2016 vous n'aurez reçu qu'un seul Injenouvelles, celui que vous avez en mains. L'explication est simple, nous n'avons toujours pas réussi à réorganiser notre association pour faire face au manque de temps de chacune et chacun. Cela ne veut pas dire que rien ne se passe, bien au contraire. Nous nous réunissons toujours une fois par mois pour gérer les dossiers et activités de l'association, mais nous sommes toutes et tous salariés ou en activité et donc nous ne pouvons consacrer que le temps dont nous disposons. Malgré mes nombreux appels à des bénévoles extérieurs, personne parmi les adhérents d'INJENO ne s'est manifesté. Nous avons donc fait appel à des personnes extérieures à l'association qui ont accepté de nous aider. Nous allons également recruter une secrétaire, ce qui nous permettra également d'avoir une présence régulière au local d'INJENO. Donc 2016 n'a pas été une année plus simple que 2015, mais nous sommes toujours là. Pour autant, nous avons posé sur la table la question de l'avenir de notre association. En observant ce qui se passe autour de nous, en France, nous constatons indubitablement, qu'il y a une crise de l'engagement, une perte de vitesse du bénévolat et un véritable problème de pérennité des associations comme la nôtre. Non pas que nous n'ayons pas notre place, car il suffit de regarder ce qui se fait aujourd'hui au profit des enfants polyhandicapés et vous verrez que les initiatives ne sont pas légion, mais nous avons juste des difficultés à traduire dans les actes et les faits, les bonnes idées qui fusent à l'occasion de nos rencontres. Très souvent, leur mise en œuvre repose sur les mêmes épaules des mêmes personnes, cela est aussi une caractéristique du monde associatif. Donc INJENO a décidé de s'associer à des manifestations existantes, plutôt que de porter seul voire, de refaire le monde de notre côté, alors que des synergies sont à construire avec des acteurs ou des partenaires locaux. C'est notre nouvelle orientation depuis 2016. La seconde est un retour à notre ADN, l'échange avec les familles. C'est encore un chantier pour 2017, ce sera un engagement du futur bureau d'INJENO à l'issue des élections qui auront lieu lors de l'AG 2016 en janvier 2017.

Luc Masson
Papa d'Inès, Nina, et Lou
Président et co-fondateur d'INJENO

Association injeno

64, rue Henri Terquem - 59140 Dunkerque
contact@injeno.fr
Mobile 06 50 60 93 42 - Tél. 03 81 26 31 88
www.injeno.fr



ECHANGER, PARTAGER, AVANCER

Cet axiome est notre ADN, c'est l'engagement que nous avons pris lors de la création d'INJENO. Apporter aux familles notre expérience, nos connaissances, nos astuces, de parents à celles et ceux qui découvrent le polyhandicap et la neuro-lésion. Pour ne pas se résumer à faire des réunions d'information très formelles et académiques, nous avons décidé de créer des temps d'échange, des occasions de nous rencontrer, sous le signe de la détente, en famille. C'est ainsi que nous avons mis en place, nos réunions à thème, le pique-nique, la journée « Poneys et chevaux mécaniques », l'arbre de Noël et plus dernièrement le Neurob. Mais pour que cela fonctionne, il faut des participants, il faut une volonté de partager son expérience, pour aider les autres à avancer dans le dur chemin du handicap. Cela pour vous dire, que sans les familles qui composent l'association et sans leur engagement, notre belle et talentueuse association n'a pas de raison d'être. Alors il est vrai que notre travail est reconnu et récompensé, je vous renvoie à notre article sur « Géron'd'if » en 4ème page. Mais ce travail et cette reconnaissance, c'est avec vous que nous voulons les partager, avec nos enfants, extraordinaires ou pas. Cette année nous avons enterré un 9ème enfant de l'association ou proche de notre association. Là encore, à notre mesure, nous avons marqué notre soutien à la famille, détruite par la douleur.



Là encore, nous avons joué notre rôle, nous avons assumé notre engagement. Toutes ces familles endeuillées nous sont restées fidèles et je les en remercie. Thanéo allait avoir 5 ans quand il a quitté ses parents (dessin ci-contre de son papa Eddy). Je tenais à lui rendre hommage et à manifester notre pensée solidaire aux familles de Juliette, Justine, Margaux, Arthur, Julyane, Charlotte, Damien et Joseph. J'ai aussi une pensée pour les parents de Christopher, et les copines et copains de l'IME et de l'IEM qui ont rejoint les anges. Continuez à nous soutenir, pour eux, pour nous, nous en avons tant besoin.

« N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour 2017 »

Sommaire

- 1 - Échanger, partager, avancer
- 2 - Journée des aidants
- 3 - Activités annuelles : Après-midi plage, poney - Pique nique, Injenoël...
- 4 - Assemblée Générale, Badge, Concours Inje, Cò pinard's Cup, Dingos du Rire, Motion...





Journée des aidants 2016 organisée par l'APAHM de Dunkerque en collaboration avec l'APAPAD, les Papillons blancs de Dunkerque, l'AFEJI, l'ASSAD l'ADAR et l'Institut Vancauwenberghhe, sans oublier l'APF.

Malo les bains, samedi 8 octobre 2016, 9h45.

Gilles Canet, ancien directeur de l'APAHM prend la parole pour le mot d'accueil et dresse le programme de la matinée.

Puis vient le témoignage d'un aidant marital, lu par une personne de l'organisation, il relate ses choix professionnels pour rester au côté de son épouse, la gestion du quotidien, les difficultés de son handicap pour sa famille, son environnement amical, pour ceux des amis qui sont restés...

Jean parle de Flavie (40 ans) avec Amour et compassion, mais il sait qu'il ne doit pas devenir le médecin de son épouse, sinon leur relation risque de devenir une pure organisation matrimoniale.

Il travaille aujourd'hui pour des personnes handicapées et a fait de ses connaissances profanes un métier.

Puis vient le témoignage de Mme Szczépaniak, qui s'occupe de son mari atteint de la maladie de Parkinson. Elle relate son épuisement dont l'issue fut un effondrement psychologique qui eut lieu sur son lieu de travail. Puis vient la solidarité des copines de travail et de sa responsable, tout a été fait pour l'aider tant dans l'organisation de son emploi du temps que pour ses congés forcés. Elle insiste sur le fait de parler de ses difficultés, de ne pas tout garder pour soi et de demander de l'aider à son employeur (elle travaille dans une grande entreprise de la distribution) et d'en parler à ses collègues. Elle explique aussi avoir été aidée par le Clic de Bergues dans le cadre d'un dossier APA, le réseau Inter'aide et la maison d'Elouise pour de l'accueil temporaire.

Interviennent ensuite deux professionnelles, Mme Clémentine Coz et Stéphanie Seigneur.

Elles présentent un bilan sur les aidants familiaux, brosent les difficultés que traversent les aidants, et esquissent une réponse d'accompagnement et de comportement face à notre propre douleur d'aidant. Quand l'aidant s'écroule, tout s'écroule à la maison affirment-elles.

8,5 millions d'aidants visibles en France, plus les personnes non repérées, 4,3 millions de ces aidants travaillent (14% de la population active). Il ne faut pas vivre avec le poids d'une promesse faite à un conjoint, un parent, un enfant, quand on ne va pas bien, il faut savoir se préserver. Plus l'aidant se fait aider tardivement, moins il acceptera de l'aide ! L'immixtion dans sa vie intime entre lui et l'aidé est alors mal vécue. La culpabilité est aussi un grand inconfort, la morale sociale nous interdit de flancher et pourtant cela arrive à toutes et à tous. Il faut parler de ses limites car on découvre que ce sont aussi celles des autres aidants (importance des groupes de parole).

Elles concluent par les solutions d'accompagnement des aidants sur le territoire de Dunkerque et environs.

Je conclus les propos vers 11h20. J'aborde successivement mon histoire avec Inès et ses sœurs, ce que doit rester l'aidant familial et ce qu'il

ne doit pas devenir. Le fait de ne jamais se sentir en situation d'obligation.

J'aborde ensuite l'employabilité de l'aidant :

- ➔ Les conditions de son retour après un arrêt plus ou moins important pour aider son proche.

- ➔ Ses forces ses faiblesses.

- ➔ L'adaptation de son rythme de travail (détaillé l'après-midi par Maxime Liebaert directeur de la MAS de Zuydcoote.

- ➔ Les aides possibles pour les entreprises.

- ➔ L'aide psychologique de l'aidant salarié

Je termine mon propos par un rapport sur la proposition de loi que j'avais rédigée en collaboration avec Jean-Pierre Decool, député.

Une modification de la loi de 1987 pour que les 6% de personnes handicapées présentes dans les entreprises de plus de 20 salariés soient poussés à 10% pour y inclure 4% d'aidants familiaux. Cette proposition avait été soutenue en son temps par 114 députés de tous bords, mais faute d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée, elle n'a jamais été débattue.

Pause repas :



Les moments de l'après-midi par **Dorothee Fournier**, maman de Manuel, enfant polyhandicapé.

L'après-midi commence par l'intervention d'Hervé Deblander, aidant de sa maman, décédée l'année dernière. En côtoyant le personnel médical et avec son expérience d'aidant, Hervé a pris goût aux métiers du paramédical et, alors qu'il était dans l'enseignement, il passe en ce moment une équivalence d'aide-soignant grâce à la VAE (validation des acquis et de l'expérience). La VAE lui permet de faire reconnaître ses 12 années d'aidant familial. Pour cela il a contacté un conseiller VAE auprès du Rectorat (auprès du Greta, c'est aussi possible). Titulaire d'un baccalauréat, il est exempté des épreuves théoriques mais doit fournir un mémoire de 80 pages.

Afin de prouver sa présence auprès d'un proche malade, Hervé a dû obtenir 2 certificats médicaux par 2 médecins différents. Hervé a toujours été très proche de sa mère, accentué par le fait d'un certain isolement car aucun membre de sa famille n'est intervenu dans la prise en charge de la maman. Aujourd'hui encore, cela est très douloureux pour lui.

Vient ensuite le témoignage de Dorothee Fournier, aidant de son fils polyhandicapé. Elle explique la difficulté financière suite à son premier arrêt de travail, liée à l'absence totale d'information d'aides ou de prestations liées à sa situation. Elle s'est retrouvée sans ressources, excepté le RSA et cela l'a conduite à de la mendicité alimentaire auprès des Resto du Cœur, avec un grand sentiment de honte. Quand elle reprend son travail aux 2 ans de son fils, elle est confrontée à la difficulté de trouver une nourrice agréée qui accepte son enfant épileptique; pour finalement se tourner vers des nounous au noir qu'il faut payer sans aide de la CAF (contrairement aux nounous agréées). Pendant sa période d'activité, elle prend les nombreux RDV médicaux pendant ses jours de repos mais il arrive ponctuellement qu'elle doive s'absenter pour rejoindre son fils aux urgences

et là, il fallait pour le patron devoir la remplacer au dernier moment; et son absence donnait une charge de travail supplémentaire pour ses collègues; Finalement, face à un état d'épuisement extrême lié aux nuits sans sommeil, elle a démissionné l'année des 6 ans de son enfant et pense reprendre une activité quand son fils entrera à la MAS en internat pour ses 20 ans.

Puis vient l'intervention de Maxime Liebart, directeur de la MAS « Le trimaran » de Zuydcoote. Il commence par une citation de Kant : « Je n'ai pas agis pour avoir du plaisir, mais j'ai agi, et j'ai eu du plaisir ». Il explique qu'il est possible d'octroyer des congés et des avantages à l'aidant :

1) le congé de présence parentale : pour un enfant uniquement qui a une maladie grave; Ce congé dure 310 jours, fractionnable sur 3 ans, et qui est possible d'avoir à nouveau au bout de 3 ans. Il ouvre droit à une allocation journalière de présence parentale payé par la CAF, valable pour les salariés du public et du privé, aux demandeurs d'emploi non indemnisés, aux personnes suivant une formation continue.

2) le congé de proche aidant : y compris pour les personnes en établissement, ce congé permet d'obtenir un temps partiel, avec l'accord du patron. C'est un congé non rémunéré qui peut durer de 3 mois à 1 an, à condition d'avoir au moins 1 an d'ancienneté dans l'entreprise. Il est ouvert au conjoint, ascendant ou descendant. L'aidant peut être rémunéré par une prestation comme la PCH (prestation compensatoire du handicap) ou l'APA (allocation personnalisée de l'autonomie). Seulement, l'aidant ne peut pas être le conjoint pour bénéficier de l'aide financière.

3) le congé de solidarité familiale : congé temporaire non rémunéré pour un proche malade, possibilité de le transformer en temps partiel avec l'accord du patron. Ce congé a une durée de 3 mois, renouvelable une fois. L'aidant peut être rémunéré par une allocation journalière d'accompagnement en fin de vie, cela est valable pour toute personne accompagnante (conjoint, ascendant, descendant, neveu, ami...)

Ces 3 congés peuvent être cumulables et ouvrent droit à des trimestres pour la retraite. Pour conclure, Mr Liebart précise qu'il y a 11 millions d'aidants (Ce chiffre diffère selon les organismes) et 50 % d'entre eux travaillent.

Vient enfin l'intervention du directeur adjoint de l'entreprise Coca Cola basée à Socx qui explique l'importance dans son entreprise du bien-être au travail avec un environnement agréable où les salariés peuvent donner des RTT à d'autres, parents d'enfants lourdement handicapés par exemple, le bénéficiaire peut en faire la demande 1 fois par an ; leur lien avec le Cilgère (qui peut être garant moral d'un locataire); la présence d'une crèche avec 5 lits; la présence d'un stand Renault montrant leurs véhicules électriques pour le respect de l'environnement); la diversité hommes-femmes avec la journée de la femme (de l'entreprise); l'ergonomie sur les postes de travail; une sensibilisation au stress, problèmes psy, et une écoute. Le directeur nous invite à visiter les locaux lors d'une journée Portes Ouvertes; Ils collectent aussi des bouchons pour le matériel handicapé; il y a une boutique, un baby foot pour les salariés, la possibilité d'un podomètre et un voyage à la clef pour celui qui marche le plus; ils ont mis en place un relais d'écoute et depuis ils ont constaté une baisse de l'absentéisme qui est passée de 10 à 5 %.

Fin de la journée des aidants 17h00.

On se donne rendez-vous à l'année prochaine.



Repas à thème

Le 11 mars 2016 a eu lieu la première réunion à thème sur « Comment se construire avec un frère ou une sœur en situation de handicap ». Le sujet a fait débat, il n'est pas clos car tout n'a pas pu être abordé. N'ayant pas pu assister à cette réunion, ni obtenu de photographies, je vous présenterai plus en détail la seconde. Celle-ci portait sur « les accompagnements et interventions à domicile pour les familles d'enfant polyhandicapé et/ou neuro-lésé ». Elle a eu lieu le 7 octobre.

Les intervenants étaient Laurie Alexandre, directrice de l'ADAR et Serge Marchand, son président. Nous avons aussi parmi nous la présence exceptionnelle de la responsable du pôle autonomie de l'APAHM, Mme Rosald Dermay. Après avoir présenté l'APAHM, Mme Alexandre a expliqué qu'ils peuvent intervenir 7 jours sur 7 et 24H/24H. Avec le service ADAR sérénité, ils peuvent intervenir en théorie en 30 minutes.

Ils sont labélisé « Cap handéo ». Créé en 2010 en associant les différentes parties prenantes (représentants handicap, fédérations et réseaux de l'aide à domicile, administrations publiques...), le label Cap'Handéo accroît la visibilité de l'offre de prestations pour les personnes en situation de handicap et leur famille, tout en améliorant la visibilité des services concernés.

Ce label s'inscrit dans le droit fil de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 2006, ratifiée par la France en 2010 et par l'Union européenne en 2011, et qui rappelle que chaque personne en situation de handicap doit avoir le choix de son projet de vie, en particulier celui de vivre à domicile dans une plus grande sérénité.

Logiquement, l'ADAR devrait obtenir fin 2016, le label enfance handicapée Cap Handéo.

Les missions à domicile de l'ADAR sont :

- Les activités classiques, intérieures ou extérieures au domicile
- Des prises en charge de la vie quotidienne, toilettes, repas etc...
- Les personnels ont été formés à l'injection de valium en intraréctal, mais cela date de 2012, donc à renouveler
- Ils devraient aussi se former à l'alimentation paranthérale ou gastrostomie
- Ils proposent des répits longs de 48H
- Le tarif est de 23 51 euros de l'heure, pour l'instant totalement à la charge de la famille, mais crédit d'impôt possible

Il existe aussi la solution Canailous à dom :

- Pour les enfants de moins de 6 ans (oups) même handicapés, (ça tombe bien)
- Sur des horaires décalés (tôt le matin, tard le soir, etc...)

Avec intervention de la CAF, reste à charge de la famille 1.8 euro de l'heure.

ADAR Flandre Maritime

32 - 34 Quai des Hollandais
BP 81032 - 59375 Dunkerque cedex 1
Fax : 03 28 66 20 00 contact@adar-dunkerque.com
APE 8810A - Siret 300 171 10 5 00061
Contacter Mme Schepens au 03 62 73 01 54 pour le service Canailous à dom

Carriole Fest

Nous avons l'habitude de faire notre journée poney au CHFM de Dunkerque. Ce dernier ayant fermé, nous avons récupéré notre carriole et l'avons déposée dans les bâtiments de la mairie de Hondschoote, là où j'habite (Luc). Du coup, l'année prochaine, INJENO participera à la Carriole Fest et proposera des ballades en véhicule hippomobile. Je pense que nous aurons aussi l'occasion de l'utiliser pour d'autres fêtes de la commune, à voir avec le conseil municipal. Nous cherchons donc un club hippique pour faire notre journée poney...



Nos activités annuelles

Voici une liste non exhaustive des activités réalisées en 2016. Tout n'y est pas, nous n'avions pas de place pour tout relayer. Nous vous renvoyons sur notre site Internet et notre page Facebook.

Après midi Plage à Zuydcoote



C'est un marronnier pour INJENO, mais quel bon moment que celui de partager quelques heures avec les enfants accueillis à l'EM de Zuydcoote. Merci à la direction, aux personnels de cet établissement pour l'énergie et l'Amour dont ils font preuve pour nous recevoir et ce, depuis 5 ans. Cette rencontre a eu lieu en juillet 2016.

Pique-nique à domicile : le 2 juillet 2016

Cela fait 3 ans que nous organisons un pique-nique dans les locaux d'INJENO. Nous y invitons, nos adhérents, mais également des personnes handicapées accueillies dans des établissements dunkerquois et des sympathisants. Un bel après-midi, comme d'habitude. On vous attend plus nombreuses et plus nombreux en 2017.



Match Valenciennes/PSG



Le PSG et le club de football de Valenciennes ont organisé au profit des associations INJENO et Hayat, un match exhibition des anciennes stars de chaque équipe. En dehors de Jean-Pierre Papin et d'autres grands noms du football français, les organisateurs ont également sollicité et obtenu la présence de personnalités politiques et du monde économique. Ont déjà répondu présent, Xavier BERTRAND, Président de la Région, Valérie LÉTART sénatrice, Alain BOCQUET député, Laurent DEGALLAIX député-Maire de Valenciennes et Karl OLIVE Maire de Poissy. Cette manifestation qui a eu lieu le dimanche 15 mai 2016 au stade du Hainaut de Valenciennes. Merci aux organisateurs, à INJENO Ile-de-France et aux participants. L'association HAYAT qui vient en soutien d'une petite fille handicapée (www.hayatcestlavie.com). De nombreux sponsors nous ont aidé parmi eux, le groupe ELIOR, le groupe VINCI, le groupe RADCO et JUST MUTUELLE. Nous les remercions vivement.

INJENOEL : le 17 décembre 2016

Marquez cette date dans vos agendas. Le père Noël sera présent pour tous les enfants d'INJENO, leurs frères et sœurs, leurs parents et amis. Alors venez nombreux, mais signalez-vous par un email ou un appel (laetitia@injeno.fr ou 06/33/56/03/55) afin de vous recevoir dans de bonnes conditions. C'est notre 9ème arbre de Noël. Cette année vous pourrez découvrir ou revoir, nos petites danseuses de Hondschoote, une conteuse, une paire de clownnettes déjantées et nos animations dans la grande salle. Toujours à la salle du Pont Loby à Petite-Synthe.



NEUROFETE : le 4 juin 2017

Pour des raisons évoquées dans notre édito en page 1, la Neurofête 2016 n'a pas eu lieu. Mais notre soutien à la recherche demeure. Nous reprenons le flambeau en 2017 avec un plateau 100% féminin, ou presque... Notre parrain, Sylvain Vanstaebel en sera toujours l'organisateur et le porte-parole. La Neurofête aura lieu le dimanche 4 juin 2017 de 17heures à 20H00. Les profits seront versés à la recherche comme nous le faisons depuis 6 ans. Nous comptons sur votre présence massive.



M.O.T.I.O.N. (Mouvements par Orthèse Télécommandée pour personnes Informes Ou Neuro-lésées)

Notre projet d'exosquelette entre dans sa phase 4, celle du prototype. Pas simple car il faut des fonds, mais il faut aussi des compétences. Nous les avons et elles se sont encore accrues avec l'entrée dans notre groupe de travail de l'ISAE de Toulouse qui forme des ingénieurs en aéronautique et aérospatial. Nous espérons présenter à l'occasion du forum Handinum/Neurob notre prototype en mode marche humaine. Rendez-vous le 19 mai 2017 pour le découvrir.



Handinum Neurob 2016, un pas en avant...

Le vendredi 10 juin 2016 a eu lieu le second forum Handinum et qui pour cette année, était associé au Neurob d'INJENO. Cette alliance a permis de dépasser les 1000 visiteurs et d'asseoir cette manifestation dans le paysage des événements marquants du territoire dunkerquois et plus largement. 40 exposants, 12 conférences, un concours d'innovations avec les HAKATHON et bien d'autres nouveautés. Nous avons hâte de vivre la version 2017 qui aura lieu le vendredi 19 mai. Notez-le dans vos agendas.



Cô Pinard's Cup 2016

Le samedi 11 mars 2016 a eu lieu la seconde Cô Pinards Cup à Dunkerque. Grâce à Cédric Devos et aux membres du bureau de l'association et à quelques sympathisants et amis, nous avons mis à l'eau un « objet flottant non identifié », un OFNI dunkerquois. Pour 2017, Cédric nous réserve une belle surprise...



Badge 2017

Parce qu'on nous le réclame et parce que l'opération lunettes de carnaval n'a pas été une réussite, nous renouons avec notre tradition, un badge INJENO pour Carna ! Cette année nous avons décidé de décliner notre mascotte en 3 couleurs donc trois petits badges collectors. Prix de vente 1 euro, les bénéfices seront reversés à la recherche à l'occasion de notre Neurofête 2017.



Concours Injie 2017

À vos ciseaux, cartons, feutres, peintures et papier crépon. Nous organisons un concours du plus beau masque de carnaval INJIE. Pour participer, rien de plus simple, réalisez un masque de carnaval à l'image d'INJIE (voir photo ci-contre) vous photographier et nous envoyer la photo. Nous la publierons sur notre page Facebook et désignerons 3 gagnants, dans la catégorie enfant, adolescent et adulte. Ce que vous gagnerez.... Une tablette numérique. Date limite d'envoi des photos 27 février 2017. contact@injeno.fr

Trophées du bien-être 2016, INJENO récompensée pour son exosquelette M.O.T.I.O.N.

La 2ème Edition des Trophées du Bien-Etre s'est déroulée le lundi 26 septembre au Théâtre de la Gaîté Montparnasse. Cette magnifique soirée riche en émotion était placée sous le signe du partage et de la générosité. Notre intervention sur scène a été marquée par la présence de Bernard Malagré Président d'INJENO Paris et de Jean-Marie Garrido, directeur de la société Prométhé. Chacun a pu délivrer, en direct, son message. HEI et le gérontopôle n'ont pas été oubliés pour autant. Des personnalités telles que Patrick Poivre d'Arvor, Paul-Loup Sulizer, Danuta Pieter, Frédéric Saldman, Sylvain Bonnet étaient présentes et ont entendu notre message d'espoir. Nous bénéficions d'un an de couverture médiatique dans le journal « Les Echos ». Ce prix est le 12ème que nous recevons en 10 ans.

- Lauréat Gérard'if 2016
- Lauréat OCIRP 2015
- Lauréat fonds FEDER 2014
- Lauréat Caisse d'Epargne Nord France Europe 2013
- Lauréat Groupe ACCOR 2013
- Lauréat Groupe ADPS ALLIANZ 2012
- Lauréat Région NPDC Programme Chercheur-Citoyen 2011
- Lauréat CJD Dunkerque 2011
- Lauréat du prix Jean Bart 2010
- Lauréat Fondation Bouygues Telecom 2009
- Lauréat Caisse d'Epargne Nord France Europe 2008
- Lauréat Générali Proximité 2007

Consultez injeno.fr pour en savoir davantage sur tous nos projets et activités. Suivez- nous sur :



Les Dingos du Rire : Marne et Oise

Cette année encore, Dominique Hemard, Olivier Delassus et Sylvain Vanstaavel nous ont réservé une belle surprise. Deux manifestations au profit d'INJENO, l'une à Bisseuil et l'autre à Beaugies sous Bois. Les bénéfices ont été reversés à INJENO et nous les utiliserons pour le Noël de l'association en décembre. Merci à toutes et à tous et que vive les Dingos du Rire.



Assemblée générale 2016

Notre AG 2016 aura lieu le vendredi 20 janvier 2017 à la Maison de la Vie Associative (MVA). Elle durera 3 heures maximum, de 17h30 à 20h30. Nous comptons sur vous, alors notez-le bien dans vos agendas.

